



RESOLUTION DU COMITE CONFEDERAL NATIONAL

24 & 25 Septembre 2025

Contre les politiques d'austérité, pour le pain, la paix, la liberté !

Réuni à Paris les 24 et 25 septembre 2025, le Comité Confédéral National Force Ouvrière s'inscrit dans l'ensemble des revendications des résolutions du XXVe Congrès confédéral de juin 2022 à Rouen.

Le CCN rappelle l'année des 130 ans de la CGT son attachement indéfectible à la Charte d'Amiens et aux statuts de la Confédération qui fondent l'indépendance de la CGT-FO vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou groupements politiques, des religions et des groupes philosophiques.

Le CCN rappelle sa devise Pain, Paix, Liberté et se félicite de l'envoi par son Secrétaire général d'un courrier au Président de la République concernant la situation à Gaza.

Le CCN condamne les mesures budgétaires annoncées le 15 juillet dernier. Le gouvernement a choisi de faire payer les travailleuses et les travailleurs, actifs, demandeurs d'emploi, retraités, malades... La facture pèse toujours sur les mêmes alors que les versements de dividendes ont battu un nouveau record historique en 2024 de plus de 100 milliards d'euros. La mobilisation massive du 18 septembre a montré la détermination du monde du travail à lutter contre des mesures de violence sociale, injustes et brutales.

Le CCN exige l'abandon du projet de budget d'austérité.

Le CCN est déterminé à poursuivre la lutte contre les mesures d'austérité. Le CCN exige la transparence et la conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises, notamment par la création et le maintien d'emplois durables dont le

montant s'élève à 211 milliards d'euros. Le CCN rappelle son opposition à toute politique d'exonérations de cotisations employeurs.

Le CCN est déterminé à poursuivre la lutte contre les mesures d'austérité et le dogme de la réduction de la dépense publique. Pour le CCN le déficit des dépenses publiques résulte avant tout d'un manque de recettes fiscales. Le CCN revendique un budget de justice sociale et fiscale. Il est temps d'engager une réforme globale de la fiscalité, accentuant la progressivité de l'impôt sur les revenus la contribution des grandes entreprises, des très hauts revenus et patrimoines ainsi que la lutte contre la fraude et l'optimisation fiscale.

Le CCN exige l'abrogation de la réforme des retraites de 2023, réforme qui reste injuste, brutale et injustifiée. Il rappelle son attachement au régime de retraite par répartition, maintient son opposition à la mise en œuvre d'un régime universel par point et à un régime de retraite de base par capitalisation. Le CCN exige le maintien de tous les régimes, de toutes les caisses, le Code des pensions civiles et militaires ainsi que le maintien du FSPOIE (fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels d'État), indispensable à la protection des droits des ouvriers de l'Etat. Le CCN dénonce les mesures envisagées contre les retraités, en particulier le gel des pensions, le gel de l'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées), la suppression de l'abattement fiscal de 10 %. Il revendique le retour à l'indexation des pensions sur les salaires et exige le rattrapage des pertes subies par les retraités.

Le CCN continue de revendiquer un retour de la retraite à 60 ans et 37,5 annuités dès que les conditions seront réunies.

Le CCN exige l'augmentation de tous les salaires, du public comme du privé. Il rejette l'année blanche (le gel du point d'indice et des carrières dans la fonction publique) des traitements, pensions et minima sociaux. Le CCN combattra cette mesure.

Le CCN réaffirme son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, en s'appuyant sur les recommandations de l'OIT. Le CCN exige l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ce qui améliorerait les recettes de notre protection sociale collective (évaluées à 5 milliards d'euros en 2023). A ce titre le CCN exige la transposition rapide de la directive européenne sur la transparence salariale.

La juste répartition de la richesse produite est impérative afin de répondre aux inégalités sociales et de financer une transition écologique socialement juste. L'écologie n'est pas l'ennemi de l'économie. Pour y parvenir, la négociation collective est un levier essentiel au niveau national, dans les branches et dans les entreprises.

Le CCN appelle à un retour à des politiques de l'emploi faisant du CDI à temps plein la norme pour tous les salariés du privé, la titularisation de tous les agents de la fonction publique, pour garantir une véritable sécurité de l'emploi et atteindre

l'objectif de plein emploi. Plus d'emploi, c'est aussi plus de cotisations sociales pour le financement de notre modèle social et de notre système de retraites. Pour le CCN, les travailleurs ne veulent pas travailler plus mais mieux pour un salaire décent. Le CCN condamne les velléités de remise en cause des congés payés et/ou leur monétisation et s'opposera à toute nouvelle tentative de suppression de jours fériés et d'allongement du temps de travail

La réindustrialisation ne peut se résumer à un slogan. Alors que les fermetures de sites industriels se poursuivent, le CCN apporte tout son soutien aux travailleurs confrontés à la casse industrielle et sociale. Le CCN revendique la relance d'une véritable politique industrielle, pour que l'industrie soit la priorité absolue dans les choix économiques et la souveraineté. Et cela afin de garantir l'emploi, la formation et maintenir les droits des salariés et agents exerçant dans ces secteurs.

Le CCN revendique la relance d'une véritable politique industrielle qui passe impérativement par la conditionnalité des aides publiques à l'investissement productif sur le territoire national et au maintien des emplois.

Dès lors que des questions de souveraineté industrielle sont posées par des annonces de fermetures, le CCN exige que les activités soient préservées coûte que coûte y compris au moyen de nationalisation temporaire.

La désindustrialisation signifie appauvrissement des travailleurs et des territoires. Ce n'est pas sans industrie que nous parviendrons à une transition écologique socialement juste.

La prolifération des contrats de franchise et de location-gérance dans le secteur du commerce compromet avant tout les droits sociaux des travailleurs.

Le CCN se félicite de l'intégration de Force Ouvrière au sein du CNC (Conseil national du commerce) qu'il perçoit comme une victoire syndicale significative. Cependant, il réclame avec insistance l'établissement immédiat d'un groupe de travail consacré à la franchise et à la location gérance, afin de trouver des solutions concrètes pour protéger les droits des travailleurs concernés.

Notre organisation réaffirme son opposition à toute politique de casse des services publics, et refuse l'ouverture à la concurrence dans les transports publics, qui met en péril l'égalité d'accès, la qualité du service rendu aux usagers et les droits des salariés.

Parce que chaque jour un nombre trop important d'accidents de travail sont dénombrés, dont certains sont mortels, le CCN revendique le retour des CHSCT avec les moyens, pouvoirs et missions d'avant les ordonnances dites Macron.

Alors que nous célébrons les 80 ans de la Sécurité sociale, le CCN réaffirme son attachement à notre modèle de protection sociale collective qui a montré, crise après crise son rôle d'amortisseur. Le CCN exige le retour au financement de la Sécurité

sociale par la cotisation et sa gestion paritaire (organisations syndicales et patronales) comme avant 1995.

Le CCN rejette toute nouvelle réforme de l'assurance chômage, qui viendrait réduire encore les droits des demandeurs d'emploi. Il demande l'application de la convention signée en novembre 2024 dans le cadre du paritarisme.

Le CCN exige l'arrêt des suppressions d'emploi et revendique les recrutements et les moyens nécessaires dans tous les versants de la fonction publique et revendique l'arrêt des restructurations, fusions et mutualisations et s'oppose à la suppression d'agence ou d'opérateurs publics.

Le CCN rappelle son soutien plein et entier à tous les militants FO qui œuvrent au quotidien pour un syndicalisme de proximité et qui ne se laisse pas enfermer dans les seules instances de représentation du personnel. Le développement syndical et la progression des adhésions (de l'ouvrier jusqu'au cadre) doivent se poursuivre afin de garantir et préserver notre indépendance, comme la réussite aux élections professionnelles qui garantissent notre représentativité. La formation syndicale revêt une importance capitale pour les adhérents FO, avec pour objet principal le développement de notre organisation.

Le Premier ministre, Sébastien LECORNU, n'a répondu à aucune revendication suite à l'ultimatum lancé par les organisations syndicales. Il ne nous laisse pas le choix que de monter d'un cran. Les journées d'actions n'ont pas permis d'obtenir satisfaction. C'est pourquoi FO a proposé à l'intersyndicale d'appeler à la grève sur plusieurs jours consécutifs (les 1^{er}, 2 et 3 octobre), ce qui a été refusé par les autres organisations syndicales. Pour gagner sur les revendications, à commencer par l'abrogation de la réforme des retraites et l'abandon de tout budget d'austérité, le CCN appelle toutes les structures à réunir les salariés pour discuter et décider la grève et sa reconduction, à partir du 2 octobre, dans l'action commune partout où c'est possible